

La Tribune

Lundi, 7 avril 2008, p. 24

Modifier le système électoral pour que chaque vote compte?

La Presse Canadienne

Montréal - Près de six mois après avoir déposé une pétition contenant 20 315 signatures à l'Assemblée nationale réclamant un nouveau mode de scrutin, les trois organismes à l'origine de cette initiative reviennent à la charge.

En conférence de presse, hier à Montréal, ils ont à nouveau interpellé les trois partis politiques présents sur la colline parlementaire à Québec pour qu'ils aillent plus loin que la réforme de la carte électorale afin que chaque vote compte peu importe où l'électeur se trouve au Québec. Une des porte-parole, Louise Paquet, soutient que c'est une erreur de dépenser du temps et de l'argent pour aller en consultation uniquement sur la révision de la carte électorale puisque "c'est tout le système électoral qu'il faut revoir, soit le mode de scrutin et la carte électorale".

La Coalition pour un nouveau mode de scrutin rassemble l'Association pour la revendication des droits démocratiques (ARDD), le Collectif féminisme et démocratie (CFD) et le Mouvement démocratie et citoyenneté du Québec (MDCQ). Elle souhaite des élections à date fixe, se déroulant le dimanche, dans 127 circonscriptions, soit deux de plus qu'actuellement en ajoutant un siège aux Îles-de-la-Madeleine et un autre pour représenter le Nunavik.

La coalition propose également un mode de scrutin mixte, c'est-à-dire avec deux votes sur le bulletin, un pour la circonscription et un pour le parti. Elle réclame également une représentation homme-femme pratiquement égale à l'Assemblée nationale afin d'être plus représentatif de la population.

La porte-parole du Collectif féminisme et démocratie, Louise Paquet, affirme que ça fait plus de 40 ans que les politiciens au pouvoir disent vouloir apporter des améliorations au système électoral, mais elle déplore l'absence de volonté réelle. Elle estime que tant le Parti libéral du Québec (PLQ) que le Parti québécois (PQ), voire l'Action démocratique du Québec (ADQ) préfèrent servir leur propres intérêts avant ceux de la population. Mme Paquet croit que l'heure est venue pour les élus de passer à l'action et que s'ils ne peuvent le faire, "parce qu'ils sont en conflit d'intérêt", qu'ils donnent la parole aux citoyens qui pourraient se prononcer sur le sujet par voie de référendum.

Il y a lieu de rappeler que la pétition réclamant un nouveau mode de scrutin avait été déposée le 14 novembre dernier à l'Assemblée nationale par les députés péquiste **Daniel Turp** et adéquiste Sébastien Proulx.